

UNE MESURE RADICALE

**LE CONSEIL DES METIERS ET
DU TRAVAIL DE WINNIPEG
DECIDE DE SE JOINDRE A LA
" ONE BIG UNION ".—IL RIS-
QUE DE PERDRE SA CHARTE.**

Winnipeg, 17. — Le Conseil des Métiers et du Travail de cette ville vient de décider, par un vote, de se joindre à la "One Big Union". Plusieurs délégués, qui n'avaient pas reçu d'instructions de leurs unions respectives, se sont abstenus de voter.

Avant l'adoption de cette décision si importante, M. R.-A. Rigg, nommé récemment organisateur, pour l'Ouest canadien, du Congrès des Métiers et du Travail, a parlé contre le projet, émettant l'opinion qu'il n'y avait pas besoin de changement et que l'adoption de la proposition soumise affaiblirait inévitablement en les divisant les forces du travail organisé. Il a averti ses auditeurs qu'ils ne devaient pas évaluer plus que de raison la puissance économique de leur organisation.

Plusieurs officiers de l'union s'attendent à ce que le Congrès des Métiers et du Travail prenne des mesures radicales à la suite de l'événement qui vient de se produire et qu'il enlève sa charte au conseil ouvrier de Winnipeg. Il se formera peut-être alors une autre organisation composée d'éléments loyaux au congrès.

M. Rigg dit qu'il a télégraphié aux quartiers généraux d'Ottawa et demandé les instructions à suivre.

AUTRE ATTITUDE.

Victoria, C.B., 17. — Une seule union a adhéré au projet du "One Big Union" au Congrès récent de Calgary.

AJOURNEMENT DEMANDE

Winnipeg, 17. — Les procédures qui se poursuivent devant la Commission d'immigration contre Oscar Schoppebrei, l'un des quatre aubains accusés de délits qui les rendraient passibles de déportations, ont été bloquées provisoirement, hier par le conseil de la défense. M. E. J. McNurray a demandé un ajournement qui lui permette de s'entendre avec T. J. Murray pour savoir s'il y a lieu que l'accusé réponde aux questions de la commission, alors qu'il y a encore des accusations de sédition et de conspiration séditeuse pendante contre lui devant les cours civiles.

Le magistrat R. M. Noble a de nouveau refusé au conseil le droit de faire subir un contre-interrogatoire à Sam Blumenberg. Il a refusé le cautionnement aux quatre accusés, bien que le conseil Marcus Hyman eût fait valoir les raisons de trois d'entre eux qui jugeaient avoir droit à leur liberté provisoire.

MESURE RIGOUREUSE

Winnipeg, 17. — M. James Murdock, vice-président de l'"International Brotherhood of Railway Trainmen", a déclaré que tous les membres de cette organisation, dans le district de Winnipeg, qui ont participé à la grève récente seront exclus de l'union, parce que l'on a jugé cette grève illégale. La menace a déjà d'ailleurs été mise à exécution puisque dès mardi soir, 51 membres d'une loge du Pacifique Canadien ont été expulsés.